

A.C.S.

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social : Le Moulin de Treneuillet

79110 CHEF BOUTONNE

949 307 102 RCS NIORT

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 17 June 2024 | 15:02 CEST

Portant sur le transfert du siège social

SEPTIÈME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société du Moulin de Treneuillet 79110 CHEF BOUTONNE au 13 rue de Judée 79110 CHEF BOUTONNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« **ARTICLE 4 – SIEGE**

Le siège de la Société est fixé 13 rue de Judée 79110 CHEF BOUTONNE. »

HUITIEME DECISION

L'associé unique décide de supprimer les articles 35 (Premier exercice social, personnalité morale, engagements de la période de formation), 36 (frais de constitution) et 37 (publicité, pouvoirs) des statuts devenus sans effet.

NEUVIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Le Président
Stuart COOK

